



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

COMPTES RENDUS DE LECTURE

DENIS BARTHÉLEMY et JACQUES DAVID (Eds). L'agriculture européenne et les droits à produire.

Paris, INRA Editions, 1999, 434 p.

L'ouvrage édité par Barthélemy et David est un recueil d'articles consacrés à l'examen de marchés agricoles opérant sous des régimes de contingentement de la production. Près de la moitié des travaux qui apparaissent dans le recueil traitent de quotas laitiers. L'autre moitié est consacrée à des secteurs divers comme le sucre, la betterave et la vache allaitante. Une série d'articles aborde la gestion des droits d'épandage, un domaine récent d'application de la gestion de l'offre.

La première partie de l'ouvrage comprend 5 articles qui retracent la mise en œuvre des quotas laitiers en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Tous commencent par une représentation des structures du marché et de la performance des entreprises au moment de la mise en place des contingentements. Ils décrivent ensuite l'évolution du secteur qui a suivi. Ces articles illustrent bien à quel point les objectifs visés par des groupes favorables à la mise en place d'un système de contingentement pouvaient être différents d'un pays à un autre. Ils brossent aussi le tableau des pressions politiques et contraintes économiques qui sont à l'origine des transformations apportées aux régimes de gestion de l'offre.

Cinq contributions regroupées dans la deuxième partie de l'ouvrage font l'analyse de la nature juridique des droits à produire. Elles résument la substance des décisions de justice qui ont permis de clarifier, voire de résoudre, les conflits qui opposent le droit fondamental de protection de la propriété aux droits régaliens de saisie, de mise à disposition et de réduction de quotas. Elles développent aussi le concept du droit de propriété tel qu'il s'applique aux quotas de production, aux quotas de commercialisation et aux droits à prime.

A cet égard, il convient de mentionner l'intérêt que de nombreuses contributions au recueil portent aux rigidités qui entravent les échanges de quotas. Toutes semblent déceler un mouvement qui tend à une libéralisation des échanges de droits à produire, mais elles soulignent aussi les disparités importantes qui demeurent entre pays producteurs. Elles notent en particulier la souplesse qui existe aux Pays-Bas et au Royaume-Uni et la plus grande rigidité qui caractérise les systèmes en France et en l'Allemagne.

Parmi les entraves aux échanges qui subsistent, les auteurs examinent surtout les interdictions de transférer des quotas en l'absence de transfert simultané d'actifs de production, et l'obligation de soumettre à autorisation les ventes ou les locations de quotas. Les nombreuses contributions qui traitent des transferts de quotas se penchent aussi sur les stratagèmes utilisés pour contour-

ner la réglementation ainsi que sur les pressions politiques qui, conjointement, ont soutenu le mouvement vers des formes moins rigides de contrôle.

Les droits d'épandage font l'objet d'un examen dans la troisième partie du recueil. Il s'agit de droits qui autorisent la décharge d'une quantité fixe de déjections animales par hectare de surface agricole. Plusieurs auteurs considèrent, à juste titre, que le droit d'épandage s'apparente plus à une norme de production qu'à un contingentement classique. En effet, la limitation de la production qu'entraîne le contingentement des épandages dépend aussi des possibilités de traitement des lisiers et des occasions de les exporter vers d'autres régions, différentes des lieux d'élevage. Le lecteur qui s'intéresse aux effets indirects des politiques économiques trouvera dans cette partie des informations très révélatrices sur les effets de l'instauration d'un système de gestion des lisiers sur le prix des terres agricoles, ainsi que sur la migration géographique des activités d'élevage.

La quatrième partie du recueil réunit cinq articles qui traitent de l'avenir des régimes de contingentement au vu des dispositions de l'accord de Marrakech, des modifications annoncées de la PAC et de l'admission de nouveaux membres au sein de l'Union européenne. Ils indiquent que si les dispositions de l'OMC relatives aux quotas ne semblent pas susciter beaucoup d'inquiétude auprès des producteurs, il en va tout autrement de la baisse du prix de soutien et de l'augmentation des contingents envisagés par la Commission européenne.

On peut regretter cependant que, trop souvent, la stricte description des faits économiques et des politiques l'emporte sur l'analyse et l'explication. De même, l'absence de justification à l'approbation de mesures préconisées en réponse à l'Agenda 2000, et à la condamnation d'autres mesures, dérange. Enfin, on ne peut manquer de constater que le lecteur ne trouvera pas dans ce recueil d'analyse économique permettant de comparer gains et pertes de la politique de contingentement de productions agricoles.

Toutefois, il ne s'agit là que de critiques mineures. L'ouvrage édité par Barthélemy et David mérite certainement une place dans les bibliothèques des chercheurs en économie rurale. La richesse de ses informations justifie pleinement qu'il devienne un texte de référence pour économistes et juristes qui s'intéressent aux droits de production en agriculture.

Abraham J. HOLLANDER
Université de Montréal, Canada